Pas de bébés à la consigne !

Communiqué du 14 novembre 2019

pasdebebesalaconsigne@hotmail.fr
www.pasdebebesalaconsigne.com

Réforme des modes d'accueil : le gouvernement décidera d'ici début 2020

JOURNÉE NATIONALE DU MONDE DE LA PETITE ENFANCE MARDI 14 JANVIER

pour la qualité d'accueil pour tous les jeunes enfants !

➔ **Depuis près d'un an le gouvernement prépare une réforme des modes d'accueil** qui laisse craindre une régression de la qualité et des conditions d'accueil des tout-petits : davantage de surbooking dans les crèches, des surfaces d'accueil réduites pour des dizaines de milliers d'enfants, une course au remplissage "*en temps réel*" en accueil collectif comme individuel avec risques de sanction si les assistantes maternelles n'adressent pas "en live" leurs disponibilités à la CNAF (art. 49 du PLFSS), une formation continue indigente ne permettant qu'à la marge la promotion professionnelle notamment pour les assistant.es maternel.les et les titulaires de CAP-PE/AEPE, sans parler du reste à charge très inégalitaire pour les parents selon qu'ils obtiennent une place en crèche ou chez une assistante maternelle ...

➔ **Le gouvernement rendra publiques ses décisions au plus tard début 2020**, la loi devant être votée avant mi-février et le décret sur les crèches publié au premier trimestre.

➔ **Depuis des mois les professionnel.les de la petite enfance ont pris la parole** pour une réforme qui permette de développer largement l'offre d'accueil des jeunes enfants tout en assurant sa plus ample qualité : des milliers de professionnel.les ont manifesté en ce sens à deux reprises au printemps dans cinquante villes de France. Alors, jamais deux sans trois !

Les 19 & 20 novembre 2019
SOLIDARITÉ avec les assistantes maternelles pour le retrait de l'article 49 du PLFSS

Des collectifs d'assistantes maternelles appellent à manifester les 19 & 20 novembre contre cette mesure visant à optimiser les places d'accueil en "live" sans considération pour les conditions d'accueil des enfants (cf. ci-contre).

Pas de bébés à la consigne soutient cette mobilisation, exige la suppression de cet article & des menaces de sanction envers les assistantes maternelles. Et appelle les professionnel.les de la petite enfance à être présent.es autant que possible lors de ces rassemblements.

PROFESSIONNEL.LES, PARENTS, CITOYEN.NES, préparons-nous à déferler dans la rue le 14 janvier pour

- une qualité d'accueil garantie par 1 professionnel.le pour 5 enfants et par 50% de professionnel.les les plus qualifié.es en EAJE,
- un accueil en surnombre limité à 110% de l'effectif des inscrits en EAJE,
- une surface de 7m^2 minimum par enfant garantie sur tout le territoire,
- un effectif de 10 enfants maximum dans les micro-crèches,
- l'élévation globale des niveaux de qualification des professionnel.les de l'accueil individuel et collectif, par la formation initiale et la formation continue diplômante,
- l'alignement du coût restant aux familles, sur la base du quotient familial, quel que soit le mode d'accueil.

MOBILISONS-NOUS PARTOUT EN FRANCE le 14 JANVIER 2020

à Paris & en province

(coordonnées des rassemblements à venir)